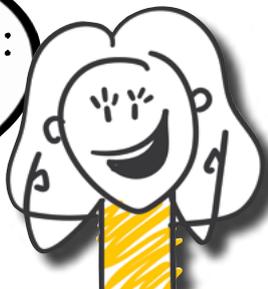


Bonne nouvelle :
le tri devient
+ facile !



Votre bac de tri est trop petit ou cassé ?

Contactez le Syndicat au 01 34 70 05 60
ou à l'adresse bac@tri-or.fr.

Tous les emballages, les papiers et les cartons se trient !

VIDES, PAS EN SAC ET SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES



NOUVEAU ! Depuis le 1^{er} janvier 2023



© I T E ©



Scannez-moi
pour retrouver
toutes les infos
sur le tri !



Votre couvercle est bleu ?
Il sera remplacé par un
couvercle jaune ou recouvert
par une nouvelle étiquette
cette année.



C'est le printemps ! Gros plan sur les déchets verts



LES TONTES, FEUILLES, FLEURS, BRINDILLES



LES BRANCHES, BRANCHAGES, TAILLES DE HAIES...



À jeter dans les ordures ménagères



Branches au diamètre inférieur à 1 cm



Vous pouvez présenter jusqu'à 5 sacs en plus de votre bac d'ordures ménagères.

 Ils doivent pouvoir être soulevés facilement par l'agent de collecte (bras tendu au-dessus de la tête).



La part biodégradable de vos ordures ménagères est transformée en compost.

Au-delà de 5 sacs en + de votre bac

À apporter en déchetterie



Sur présentation de votre badge ou d'une pièce d'identité accompagnée d'un justificatif de domicile, à Champagne-sur-Oise ou à Viarmes.

À faire collecter en fagots par le service des encombrants



Vous prenez rendez-vous avec le service de collecte des encombrants à domicile en appelant le

 **N° Vert 0800 089 095**

NB : Les branches doivent être fagotées à l'aide d'un lien biodégradable, par exemple de la corde.



Vos déchets verts sont une mine d'or pour votre jardin !

Rien ne se perd, tout se transforme...

Le compostage

Vos déchets végétaux font partie des déchets biodégradables de votre foyer. Ils équilibrent les apports entre matières humides et matières sèches qui permettent d'obtenir du compost. Vous bénéficiez ainsi d'un engrais gratuit et naturel tout en réduisant votre production de déchets.

Contrairement aux idées reçues, le compostage n'est pas compliqué et ne cause pas d'odeurs désagréables ou la venue de nuisibles dans votre jardin.

Le Syndicat TRI-OR propose des composteurs au prix de 29,22€.

Le paillage



Étalez vos tontes et vos feuilles mortes en couche fine sur la pelouse afin de les faire sécher, par beau temps.

Une fois sèches, vous obtiendrez du foin que vous pourrez répandre dans les massifs de fleurs, le potager, au pied des haies... Cela protège les sols des variations de températures et diminue leur besoin en eau. Moins d'arrosage en perspective !



Le mulching

Vous pouvez pratiquer le « mulching » si votre tondeuse le permet.

Cette dernière hache l'herbe au fur et à mesure et la dépose au passage sur la pelouse.

Résultat : pas de ramassage et un engrais naturel et gratuit !

Que faire des branches ?

Un petit espace de bois mort attirera les insectes et favorisera la biodiversité dans votre jardin.

Les grosses branches d'arbres peuvent aussi alimenter votre barbecue.

Les tiges longues et étroites feront de parfaits tuteurs pour vos plantes ou votre potager.

Enfin, un broyeur vous apportera de la matière pour le paillage.



© Crédit photos : Adobe Stock, CITEO et Pixabay. Ne pas jeter sur la voie publique.

